



## Éditorial

### La confiance en soi



Je suis tombé dernièrement sur l'article d'une revue spécialisée traitant de la confiance en soi des adolescents et sur cette question saugrenue qui était la suivante: «Si je me croisais au collège aujourd'hui, quel conseil je me donnerais?».

Je ne sais pas si comme moi, vous vous êtes déjà posé cette question, mais si vous aviez la possibilité de vous rencontrer dans votre collège, en sachant tout ce que vous savez aujourd'hui, avec le recul et l'expérience que vous avez accumulée jusqu'ici, quels seraient le ou les conseils que vous vous donneriez?

Par extrapolation, quel conseil pourriez-vous donner aujourd'hui à un adolescent, pour renforcer sa confiance en lui, pour lui permettre d'aller au bout de ses rêves en évitant les pièges que vous avez rencontrés jusqu'à ce jour, en soulignant les expériences heureuses ou malheureuses que vous avez vécues, en lui faisant part des opportunités qui se sont présentées à vous ou que vous avez manquées?

Avoir confiance en soi c'est avant tout se connaître, c'est croire en son potentiel et en ses capacités, c'est s'accepter comme on est, mais savoir accepter également les échecs que l'on vit sans baisser les bras et en persévérant quoi qu'il arrive. «Après la pluie vient le beau temps», comme dit le proverbe...

Dans quelques semaines, bon nombre d'élèves et d'étudiants, toutes formations et spécialisations confondues, vont terminer leurs cursus d'apprentissage ou leurs études supérieures et entrer dans la vie active avec un beau diplôme tout neuf, avec enthousiasme, mais probablement aussi avec quelques craintes, en se trouvant soudainement confrontés aux réalités de la vie professionnelle, personnelle et financière.

Alors, si vous avez l'occasion de rencontrer un de ces jeunes qui entre dans la vie professionnelle active, quel conseil lui donneriez-vous?

Jean-Claude Brechbühler,  
président du Conseil communal

## Eclairage public

Tous les cinq ans, l'éclairage public de Val-de-Ruz fait l'objet d'une révision. Les travaux, organisés par Groupe E SA, ont lieu cette année de mai à juin. Dans le même temps, il a été décidé de changer les cinquante luminaires du village de Fontaines en recyclant des mâts de réserve, toujours en excellent état. Cette modification intervient dans un souci sécuritaire au vu de l'âge des candélabres existants, mais également écologique et économique, puisque les vieilles ampoules céderont leur place à des diodes électroluminescentes (LED) moins gourmandes en énergie.



Photo: François Cuche

## Centre de santé, investissement validé

L'immeuble communal, sis à Charles-L'Eplattenier 1 aux Geneveys-sur-Coffrane, destiné à recevoir un cabinet médical et une association de thérapeutes (soins, bien-être, prévention) fera l'objet d'une rénovation intérieure lourde.

En effet, en avril dernier, la Commission de gestion et des finances a préavisé favorablement un investissement de CHF 1'250'000 présenté par le Conseil communal. Le permis de construire relatif au changement d'affectation du bâtiment sera déposé en principe dans la première quinzaine du mois de juin. Les travaux lourds s'effectueront entre début septembre et fin octobre 2023.

Il s'agit d'un projet scindé en quatre étapes, la première consistant à créer un ascenseur qui desservira les quatre niveaux de l'immeuble et à aménager le cabinet médical composé de cinq à six unités de consultation; un espace sanitaire pour les personnes à mobilité réduite ainsi qu'un lieu de pause pour le personnel sont également prévus au budget.

La deuxième étape de rénovation est en lien avec le développement des activités de l'association des thérapeutes. Au vu du nombre de personnes intéressées à s'inscrire dans ce projet, une extension des aménagements devrait prendre place à l'étage inférieur de la salle de sport, la période des travaux restant encore à définir.

Quant aux étapes trois et quatre, qui concernent la salle de sport et la partie habitable des combles, elles feront l'objet d'un autre budget d'investissement.

Le Conseil communal prendra le temps d'apprécier l'évolution des besoins ces cinq prochaines années afin de déterminer quels projets de réaffectation répondront le mieux aux besoins sociétaux.

## On sort?

Vous voulez sortir près de chez vous et ne savez pas quoi faire. LA solution: vous connecter sur le site internet [www.val-de-ruz.ch](http://www.val-de-ruz.ch).

Toutes les sociétés locales et associations régionales réalisant des manifestations publiques sur le territoire communal ont la possibilité d'y annoncer gratuitement leurs événements.

Pour davantage d'informations, l'administration sports-loisirs-culture renseigne au 032 886 56 33 ou à [loisirs.val-de-ruz@ne.ch](mailto:loisirs.val-de-ruz@ne.ch).

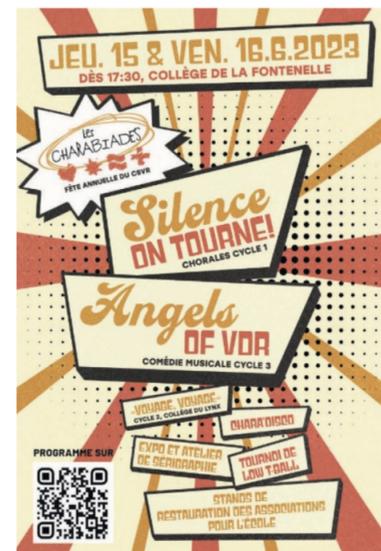
## Les Charabiades

Les Charabiades constituent la grande fête annuelle du Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR) et présentent une scène ouverte auprès de la population vaudruzienne et des familles.

Elles sont nées de l'envie d'ouvrir l'école, de valoriser les élèves et de rassembler la population dans un événement festif. Elles réunissent plus de 2500 personnes sur deux jours autour de productions d'élèves (chorales, théâtre et expos) et des associations des villages qui assurent la restauration.

Cette année, les Charabiades se dérouleront les **15 et 16 juin dès 17h30** au collège de La Fontenelle à Cernier.

Vous trouverez le programme complet sur <https://csvr.ch/programme-charabiades/>.



## L'image du mois

Des patrouilles scolaires adultes assurent la sécurité des élèves sur six sites du territoire de Val-de-Ruz.

Devant le collège de Chévard-Saint-Martin, des patrouilles scolaires enfants participent également à la sécurisation du passage pour piétons pour leurs camarades, sous la surveillance d'un adulte.

Le coût total de cette prestation pour l'année 2022 s'élève à CHF 63'800, représentant en moyenne CHF 12'760 par emplacement.



## Proclamations

Le Conseil communal a proclamé élue conseillère générale Mme Suzanne Matthey-Claudet (PLR) en remplacement de M. Mario di Pietro, démissionnaire, ainsi que M. Filipe Dias en tant que membre suppléant du Conseil général.

## Fermeture des guichets

En raison de la Pentecôte, tous les guichets et les bureaux de l'administration communale seront fermés le lundi 29 mai 2023.

Ils ouvriront le mardi 30 mai 2023 selon les horaires habituels.

## Poésie en arrosoir et lecture musicale

La bibliothèque publique communale accueille le **lundi 12 juin 2023 à 19h00** Vincent Held, directeur du festival Poésie en arrosoir et comédien, pour la présentation du programme de la 21<sup>e</sup> édition du festival qui aura lieu du 30 juin au 9 juillet 2023. C'est l'occasion de découvrir les spectacles et concerts à ne pas manquer ce début d'été à Evolgia.

Accompagné par le musicien Olivier Forel, Vincent Held propose également une lecture musicale de *La Prose du Transsibérien* et de *la petite Jehanne de France* de Blaise Cendrars, la fameuse épopée poétique d'un adolescent en quête d'aventure humaine et sentimentale. Un voyage qui vaut le déplacement!

Durée 1h15. Bibliothèque publique communale de Val-de-Ruz, Pavillon de l'école enfantine, Rue de Bellevue 3 à Fontainemelon.



## Trier, c'est valorisant

Avec la fin des saints de glace, le moment est venu de s'adonner aux joies du jardinage.



Cette activité engendre des déchets organiques valorisables (gazon, mauvaises herbes, fleurs séchées, branchages) et des déchets non organiques qui s'éliminent par le biais des sacs taxés.

Ainsi, les quantités modestes de déchets organiques sont à composter sur place. Si ce n'est pas possible, ceux-ci se collectent alors au travers des tournées de ramassage hebdomadaires. Pour les plus grandes quantités, la Compostière du Val-de-Ruz à Boudevilliers les accueille. Ces prestations sont gratuites pour les particuliers résidant dans la commune uniquement et qui les apportent personnellement.

Les cache-pots ou les cageots en plastique dans lesquels les plantons ou les fleurs sont vendus ne sont pas recyclables et doivent être jetés avec les ordures ménagères. Il en va de même pour les sacs de terreau vides.

Lorsque les machines de jardinage ou de bricolage ne fonctionnent plus et qu'il n'y a plus d'autre choix que de les éliminer, les réservoirs d'essence et d'huile de moteur doivent être vidés avant d'être amenés au vendeur en priorité ou en dernier recours à la déchèterie.

**PAYSAGE DE L'ANNÉE 2022** PAYSAGE D'ALLÉES DU VAL-DE-RUZ

*La Commune et le Parc Chasseral publient dans ces pages des photos illustrant l'évolution paysagère de différents lieux du Val-de-Ruz, un travail de suivi photographique réalisé dans le cadre de l'Observatoire du paysage. Cette série d'images célèbre l'obtention du prix du Paysage de l'année 2022 pour les allées d'arbres.*



16.08.2019



11.04.2022

**Ambiance villageoise à Coffrane (Photos: Parc Chasseral)**

Ils ont malheureusement tendance à diminuer ces dernières années en raison du vieillissement des arbres et de l'extension des zones à bâtir.